



## MINUTE INFO

RH

### Frais professionnels et Pennylane

Hello à toutes et tous,

La politique de remboursement des frais professionnels a été mise à jour.

📌 Retrouve la nouvelle version ici : [Politique de remboursement des frais professionnels.](#)

#### Les principales modifications :

- Les montants des repas sont désormais à 21,10€ en province et à Paris.
- Le stationnement au sous-sol du bâtiment est à privilégier, toute demande exceptionnelle doit être validée par le manager.
- Les notes de frais doivent être saisies dans Pennylane et validées avant le 20 du mois pour un remboursement avant le 30.

#### 💡 Utilisation de Pennylane :

Désormais, tu dois scanner ton justificatif (pas le ticket de carte bleue) pour l'enregistrer sur ton compte Pennylane. Une validation par ton manager est aussi nécessaire.

Si tu as des questions, tu peux écrire directement à [Alexandra](#).

Merci de prendre en compte ces mises à jour.

Bonne journée.

PS : Une capture d'écran, pour montrer comment ajouter les justificatifs de frais professionnels :

Vos notes de frais

+ Frais kilométriques + Note de frais

À COMPLÉTER 0 0,00 € TTC	ENVOYÉ 1 17,99 € TTC	REFUSÉ 0 0,00 € TTC	VALIDÉ 0 0,00 € TTC	REMBOURSÉ 0 0,00 € TTC
<input type="text"/> Rechercher une note de frais...	<input type="button"/> Statut	<input type="button"/> Émission	<input type="button"/> Montant	<input type="button"/> Type de dépense
<input type="checkbox"/> Statut	Ajouté le 17/02/2025	Équipe BOOSTERS	Motif téléphone	Type de dépense Autre
<input type="checkbox"/> Envoyé	Montant TTC 17,99 €	Validation 0/1	Catégories	<input type="button"/> Affichage